

D'UN SYMPTÔME A L'AUTRE OU LE DECOURS D'UNE PAROLE DIFFICILE À DIRE ET À ENTENDRE

Alain MALCHAIR *

Introduction

Le titre de cette présentation peut paraître compliqué et sans doute l'est-il parce qu'il est le reflet d'une difficulté dans le travail psychothérapeutique et dans l'élaboration de cette présentation.

On verra que la parole est difficile à dire pour la jeune adolescente dont il sera question avec des symptômes qui fluctuent au cours du temps, avec un accès malaisé aux mots bloqués par une grande inhibition et avec le choix occasionnel d'une autre communication, le silence, les larmes, les dessins, ... Plus encore, il n'est pas clair de savoir si cette parole est la sienne, individualisée, ou si c'est celle d'un autre, d'un adulte qui peut changer, sa mère, son beau-père,...

On verra que cette parole est aussi difficile à entendre car le rôle de thérapeute sera bousculé par la pression des faits et de l'environnement, impliquant à la fois le contre-transfert dans la dimension individuelle et le rôle social dans les relations avec les autres intervenants. Les choix qui ont été faits sont assumés, mais ils n'étaient pas les seuls possibles et surtout ils ne sont pas sans risques ; c'est pourquoi je demanderai la tolérance face à cette situation clinique "limite" dont les ambiguïtés se retrouvent à tous les niveaux, y compris celui du thérapeute. Il me paraissait cependant nécessaire d'échanger cette expérience à laquelle il nous arrive tous d'être confrontés.

Au fond, ce qui importe ici, ce n'est pas tant l'analyse du cas proprement dit que l'analyse du processus relationnel dans l'écoute de certaines paroles d'enfant, processus qui concerne la difficulté de dire pour cet enfant, et la difficulté de choisir sa réaction pour le thérapeute.

Présentation.

Sabrina a 12 ans lorsqu'elle est amenée au Centre par sa mère, après deux tentatives de suicide et des menaces de recommencer. La consultation a lieu un mois après la deuxième tentative, sur insistance répétée de l'assistante sociale de l'école et du psychiatre hospitalier qui l'avait reçue aux urgences.

Quelques éléments de l'histoire sont importants. Sabrina est la deuxième enfant du premier couple de la maman, le frère aîné ayant 4 ans de plus qu'elle. Le couple s'est séparé après 6 ans de vie commune, donc peu après la

naissance de Sabrina. Celle-ci garde des contacts réguliers, mais relativement espacés avec son père. Très vite, la maman a reformé un nouveau couple avec le beau-père actuel, dont elle a eu 3 enfants puis un quatrième récemment. La tentative de suicide a eu lieu après la naissance du troisième enfant, soit en juin 98, parce qu'elle se sentait vraiment trop délaissée par sa mère. La deuxième tentative a eu lieu à Pâques 99 dans un contexte de ras-le-bol face aux multiples et violentes disputes dans le couple parental.

La maman décrit Sabrina comme une fille manipulatrice (notamment dans la critique du beau-père), renfermée, fort sensible, ayant développé un gros complexe d'infériorité. Elle est venue à la première consultation accompagnée, non du beau-père, mais du frère de celui-ci car le couple va mal. On voit ainsi que tout en qualifiant Sabrina de manipulatrice, elle-même critique le beau-père pour sa violence et le couple se serait même séparé après la tentative de suicide (ce qui était le souhait explicite de Sabrina). Mère et enfants étaient hébergés chez le beau-frère en question, après le passage au Tribunal de la Jeunesse pour assurer la garde des enfants. Le beau-frère confirme cette version qui accuse son frère et Sabrina ne dit strictement rien.

Lors d'une consultation ultérieure, le beau-père explique que Sabrina est "une peste avec un visage d'ange" qu'elle monte la tête de sa mère et la pousse à la séparation, tout cela parce qu'elle refuse sa "juste autorité".

Convoqué, le père ne se manifeste pas.

Le psychologue du Centre a réalisé une évaluation intellectuelle de Sabrina qui la situe assez bas, soit à un niveau inférieur au P8 à l'échelle du Matrix. Par ailleurs, devant le tableau, il évoquait un possible abus, mais l'excluait, faute du moindre argument de réalité dans ce sens.

Une prise en charge thérapeutique va se mettre en place dès la première consultation médicale alors qu'il aurait pu s'agir d'un simple bilan. Sabrina explique qu'elle voulait être tranquille, qu'elle en avait marre des disputes, mais que finalement c'est peut-être mieux qu'elle se soit réveillée (pas sûre).

Elle nuance sa critique du beau-père parce que c'est lui qui l'a élevée et elle pense être triste ("un moment") si le couple se séparait. C'est surtout que la séparation est à ses yeux la seule solution, mais elle ajoute pourtant une autre nuance importante, me demandant de leur parler : "peut-

* Médecin Directeur CSM Psycho-J

être qu'ils ont besoin de parler " ! Cet entretien n'aura jamais lieu, la mère étant alitée du fait de sa nouvelle grossesse (la 4ème du couple et donc la 6ème au total). On voit que si Sabrina est renfermée (" un mur " disait sa mère) elle fait de réels efforts. Le contact n'est pas facile, très lent, mais plus par une sorte de perplexité face à la relation que par une réelle opposition. Les consultations ne sont pas régulières, mais jamais interrompues.

Globalement, à l'automne 99, Sabrina va mieux, elle parle un peu ; il y aurait moins de disputes à la maison mais elle n'est pas heureuse de la grossesse de sa mère, imaginant que cela représentera pour elle un surcroît de tâches ménagères.

Suite à des disputes, le frère aîné est parti vivre chez leur père alors qu'elle-même n'a plus eu de contacts depuis plusieurs mois. Enfin, à Noël, elle le voit et cela se passe bien. Elle ne peut y loger par manque de place (pas clair) et lui ne peut venir au Centre car il ne conduit plus, habite loin, se trouve souvent à l'étranger,...

Toujours est-il qu'au début 2000, Sabrina est souriante, elle fait toujours " petite fille " mais n'est plus triste, n'a plus d'idées noires et attribue ce mieux au calme de la maison. Prudente, elle croit " que cela recommencera " mais elle est " plus forte ".

En mars 2000, c'est le retour complet du négatif. Sabrina est à nouveau mutique, elle pleure et chuchote qu'il faut l'aider. Cette situation est concomitante de la naissance et s'inscrit dans un nouveau climat catastrophique à la maison, le beau-père estimant ne pas être le père de l'enfant ; ce serait son propre frère, déjà évoqué. Les dates correspondent au séjour de la mère chez lui. L'accusation d'une relation entre eux n'est pas nouvelle et jusqu'ici, Sabrina la rejetait, mais cette fois, Sabrina y croit tout à fait et me répercute les propos de son beau-père.

A la même époque, Sabrina me demande de contacter son institutrice, celle-ci l'ayant souhaité, dit-elle. Lorsque je le fais, la personne en question paraît surprise, m'assure qu'elle n'a rien demandé et me parle d'un " dessin ". Il s'agit d'un dessin réalisé pour elle par Sabrina à l'automne 99 évoquant de façon explicite un abus sexuel par le frère du beau-père, toujours le même, pendant l'été, soit au début des consultations !

A l'époque du dessin, l'institutrice a informé sa direction qui a signalé les faits à la Police Judiciaire. Celle-ci a entendu Sabrina pendant les heures scolaires, sans prévenir la mère, mais Sabrina ne parlant quasi pas, tout a été laissé en suspens.

Sabrina s'inquiétait du reste que rien ne se passe mais je lui expliquai que sans parole, il n'y a pas de suite. A ce stade, Sabrina souhaite me parler, mais uniquement en présence de l'institutrice, ce que j'ai organisé. Précisons deux points.

D'une part, la directrice tend à freiner son enseignante, qualifiant Sabrina d' " aguicheuse avec les garçons " et d'autre par les parents n'étaient toujours pas prévenus. En ce qui me concerne, je ne l'ai pas fait non plus à ce moment là.

Parallèlement aux " rendez-vous normaux " où Sabrina est très mal et ne dit rien, je vais la voir deux fois avec son institutrice pour s'expliquer. Pendant ces entretiens, Sabrina exprimera la plus grande souffrance, à un niveau que j'ai rarement observé. Sans entrer dans les détails, je préciserai simplement qu'il s'agissait de faits sans violence physique proprement dite, c'est-à-dire des atteintes incluant les parties génitales, en plusieurs épisodes, quelques " préparatifs " et une fois plus grave, mais surtout, selon Sabrina, une menace portant sur la parole : d'une part, ne rien dire, sinon c'est la prison, d'autre part, qu'il attendrait qu'elle ait 14 ans pour recommencer, ce dernier élément paraissant particulièrement traumatisant par son effet de fermeture de l'avenir. Il ne s'agissait donc plus ici de thérapie, mais de véritable entretien d'investigation explicitement sollicité par le Parquet et la Police Judiciaire.

S l'on résume la situation à ce stade, les deux entretiens qui ont lieu pendant les heures scolaires sans que les parents en aient encore été informés, m'amènent à porter deux casquettes simultanées, le thérapeute et l'enquêteur. Par ailleurs, il s'agit de deux paroles très différentes, le passé du côté enquête (sur des faits déjà simultanés à la thérapie) et le présent du côté thérapie.

Le présent est particulièrement lourd. Sabrina adhère en thérapie à l'idée que le " tonton " abuseur (à l'enquête) est l'amant de sa mère et sans doute le père de sa demi-sœur. Dans ce contexte, c'est la catastrophe familiale avec en plus un grave problème de santé de la mère qui refuse l'hospitalisation, avec le placement de la mère et des enfants dans une maison d'accueil lointaine (Sabrina amenée en thérapie par les gendarmes), avec le retour de la mère chez la voisine, étape avant le retour au foyer conjugal.....

A ce moment, elle convainc Sabrina que tout est faux dans les accusations concernant sa relation avec le beau-frère et Sabrina change complètement de discours, sans aucun recul, nous laissant bien perplexes.

Pour autant, Sabrina n'a toujours pas parlé de l'abus à sa mère : " les mots ne viennent pas " et / ou " elles sont toujours dérangées ".

Par contre, nous, nous étions " suspendus " à cette parole si difficile de Sabrina. Nous, c'est à dire la Police Judiciaire et le Substitut du Procureur du Roi qui attendaient pour relancer une éventuelle procédure ou fermer ce dossier en attente, mais aussi l'assistante sociale de l'école amenée à voir régulièrement la maman pour les problèmes familiaux et qui n'osait rien dire devant Sabrina, et enfin moi-même qui, en relais avec l'institutrice, tentais de recueillir des déclarations non entachées d'une éventuelle rétractation. N'oublions en effet pas qu'à ce moment, Sabrina nous avait

convaincus que son "abuseur" était le probable amant de sa mère et que mettre celle-ci trop tôt au courant risquait de compromettre le dévoilement d'une vérité insupportable pour elle.

Toujours est-il qu'un rendez-vous est prévu avec la maman juste après les déclarations de Sabrina. Lorsqu'elle arrive, la maman m'explique d'emblée qu'elle "sait" depuis une heure, car Sabrina vient de lui parler, juste avant notre entretien, manifestement pour se réapproprier la parole des faits en question.

Cette rencontre est contre-transférentiellement assez difficile car pour la mère, la souffrance de Sabrina disparaît complètement derrière le conflit avec le beau-père (l'abuseur serait son frère, donc il serait responsable) et les reproches à l'encontre de l'école qui ne l'a pas prévenue.

Elle refuse que l'on prévienne le père, car "il risque de me la reprendre". Lors d'un entretien ultérieur avec Sabrina, où je réinsiste à ce propos, la maman accepte et Sabrina m'apprend par la suite que le père savait déjà !

Le temps passe et en mai - juin 2000, Sabrina qui défend sa mère dans le conflit conjugal parle d'un placement comme "solution". Elle ira même jusqu'à dire qu'une rencontre au SAJ s'est "mal passée" parce que l'idée du placement a été rejetée. Elle pense en effet que sa mère se débrouillerait mieux sans elle.

- Il est à noter que nous ne parlons plus jamais de l'abus dont elle aurait été victime, elle s'y refuse et de toute façon, la plainte suit à présent son cours.

Nous sommes revenus à notre situation de thérapie "normale".

Un jour, Sabrina n'est plus la même : d'un coup, la petite fille est devenue adolescente, féminine, guère inhibée, parlant de tout, de la vie à la maison, du placement, mais pas de l'histoire de l'abus. Le père reste inaccessible.

Au début des vacances, suite à un rendez-vous manqué pour cause d'expertise, la reconvoction amène une communication téléphonique "pour se couvrir" parce que Sabrina ne voudrait plus venir.

Sabrina bredouille au téléphone puis la maman intervient pour expliquer que c'est fini parce que je suis un homme et qu'elle "comprend" sa fille vu tout ce que les hommes lui ont fait endurer à elle ! Si j'insiste, Sabrina viendra, mais fâchée.

En réalité, Sabrina vient, pas du tout fâchée. *L'entretien suivant avec la maman est manqué, sans nouvelles pendant plusieurs semaines.*

Contactée, la déléguée du SAJ exprime son découragement : la maman a été hospitalisée puis tout a été organisé pour un logement séparé, mais elle est rentrée « comme d'habitude » en se plaignant qu'on ne l'aide pas.

Le rendez-vous mère - Sabrina a enfin lieu et la maman, qui avait critiqué les services sociaux, m'explique qu'elle veut être "sûre à 100%" (l'accusation d'abus) parce qu'elle est la seule à croire sa fille. Sabrina ne dit rien. Le père serait absent selon elle ; non, dit Sabrina, qui indique qu'elle l'a vu une semaine pendant les vacances, ce qui est minimisé par la maman.

A la question de savoir comment va Sabrina, sa maman répond pour elle : mieux, mais cafard ; elle sait pourquoi et sait ce qu'il faut. Sabrina ne dit plus rien du tout.

Nous convenons de poursuivre le travail, mais à un rythme un peu plus bas ; Sabrina a commencé ses humanités qu'elle semble capable de réussir alors qu'elle vient de l'enseignement primaire spécialisé. Elle reste féminine et coopérante en entretien individuel. La situation familiale reste incertaine et chaotique. Un retour dépressif n'est toutefois pas à exclure car la fragilité reste grande.

Discussion.

L'analyse de cette situation implique plusieurs niveaux dans l'approche du processus de la relation, tel qu'indiqué au début.

Du point de vue institutionnel, une telle prise en charge eût normalement concerné l'équipe du Centre, mais il s'est fait ici que l'assistante sociale, relais naturel de la synthèse, était intérimaire et a quitté le Centre avant toute élaboration en groupe, le thérapeute, moi-même, poursuivant d'emblée le travail seul.

Le réseau était cependant présent avec l'école, le PMS, la PJ, le Parquet, mais avec des attentes différentes et donc plus une pression "sociale" centrée sur la thérapie qu'un véritable partenariat.

Un autre niveau de confusion est l'absence de référent stable dans la réalité de l'enfant : le père ne l'a jamais été ; la mère l'était au début, puis s'est retirée pendant sa grossesse, pour revenir mais avec quelle ambiguïté ; le beau-père, constant dans ses positions, mais tellement pris dans le conflit conjugal qu'il se borne à un rôle nourricier.

La thérapie pose évidemment question dans le déroulement du travail proprement dit mais aussi d'un point de vue contretransférentiel. Au départ, la parole de Sabrina était fortement dépressive, illustrée par un contexte suicidaire inquiétant à 12 ans, donc très interpellant. Les limites intellectuelles étaient présentes mais l'on a vu combien il faut nuancer cet aspect. Mon objectif était en premier lieu d'augmenter la parole et la fluidité de la pensée, de lui permettre d'expérimenter davantage le "je". Et cela semblait opérer.

Mais tout bascule dans la double confrontation à la naissance redoutée pour Sabrina avec les bagarres concom-

mitantes dans le couple, mais aussi (et surtout ?) avec les questions sur la sexualité de la mère. Cet aspect est crucial pour Sabrina, puisqu'il implique comme partenaire de la mère celui qu'elle a désigné comme abuseur.

L'effondrement dépressif qui s'ensuit est grave et voit Sabrina porteuse de la parole du beau-père (dans le conflit conjugal) jusqu'à ce que la maman la récupère à nouveau.

La "révélation" d'abus impliquant l'homme qui aurait pris la mère ; où est la vérité ? Seule certitude, la souffrance ; une souffrance quasi indicible, au sens strict du terme ; alors, où est la parole ?

La souffrance est vraie, c'est la vérité psychoaffective qui ne recouvre pas nécessairement la vérité judiciaire et cette vérité - là est celle qui concerne le thérapeute et qu'il doit dire à la loi, sans qu'elle devienne "judiciaire".

Partager mes informations et les recueillir, c'est donc à mon sens, prolonger le travail antérieur en portant la parole psychoaffective à un niveau judiciaire sans l'y amalgamer, surtout pas, d'où l'expertisé qui a suivi et qui a cet objectif. Certes, nous sommes ici aux limites de l'éthique, avec peut-être un franchissement que certains contesteront, mais il s'agissait pour moi de protéger la parole de Sabrina, en lui permettant d'abord d'émerger puis en la portant là où elle-même ne l'avait pu (le silence à la PJ).

C'est dans ce sens aussi qu'il faut comprendre la délicate décision de ne prévenir la maman qu'après avoir recueilli cette parole : le risque de rétractation n'était à mes yeux pas "pénal", il était clinique, au sens du silence de l'enfant ; c'est du moins ce que les informations à notre disposition (données par Sabrina elle-même) nous permettaient de craindre.

Les deux casquettes, celle du thérapeute et celle de l'investigateur pouvaient donc se rejoindre, si et seulement si, celle-ci restait au service de celle-là. Telle fut en tout cas mon option, la seule possible à mes yeux.

Par la suite, la parole de Sabrina s'est nettement autonomisée avec cette bascule dans l'adolescence et une prise en main d'elle-même sur le plan relationnel (amies) et scolaire (retour au normal). Ce processus appelle toutefois deux remarques : le silence sur les "abus" retournés au judiciaire, et la disparition de la parole en présence de la mère, à l'exception notable de la défense du père. Que l'évocation de la triangulation permette l'accès à une parole même difficile autorise à conclure sur une note relativement optimiste, même si l'envahissement par la pensée de la mère reste toujours possible et inquiétant.